



Nos formations du secteur incendie répondent aux obligations réglementaires en vigueur :

[Code du travail](#)

[R4227-28](#)

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs ».

[R4227-38](#)

« La consigne de sécurité incendie indique :

1° D'une information sur les risques qu'ils encourent lorsque les activités ne sont pas exécutées d'une manière techniquement correcte, en tenant compte des facteurs individuels...

2° Les personnes chargées de mettre ce matériel en action

[R4227-39](#)

« La consigne de sécurité incendie prévoit des **essais et visites périodiques** du matériel et des **exercices** au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu **au moins tous les six mois...** ».

L'obligation contractuelle des assureurs « APSAD » R6 : « L'ensemble du personnel, même temporaire doit recevoir une formation formalisée et contresignée avant toute prise de poste portant sur les risques de l'entreprise, la connaissance des consignes et sur le matériel d'alarme et de première intervention »



NOS ATOUTS



- Nos formateurs sont tous titulaires d'un diplôme d'état ou d'un agrément par une autorité de tutelle compétente
- Nos formateurs sont soumis à un maintien à niveau régulier de leurs connaissances et de leurs techniques pédagogiques.
- Charte d'engagement des formateurs garantissant le respect et la qualité des programmes pédagogiques
- Pour les formations continues, un suivi informatisé annuel de votre personnel
- Appuis et collaboration avec les OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés) et les FAF (Fonds d'Assurance Formation)



PROGRAMME

Théorie (60%)

Connaître le rôle d'un équipier de première intervention

- Les statistiques
- La réglementation
- Les causes d'incendie et les conséquences sur l'entreprise

Connaître la théorie du feu et savoir choisir l'extincteur adapté

- Le triangle du feu, la combustion
- Les classes de feu
- Les feux d'origine électrique

Savoir réaliser un sauvetage ou une extinction en sécurité

- Les fumées
- La propagation, le développement d'un feu

Connaître les différents extincteurs

- Les extincteurs à pression auxiliaire et permanente
- Les avantages et les inconvénients des agents extincteurs

Savoir réagir en cas d'incendie

- Consignes générales d'incendie
- Attitude à adopter en cas de début d'incendie
- Alarme, alerte

Pratique (40%)

Intervention sur feux réels

- Extinction des trois classes de feux A, B, et C
- Utilisation des différents types d'extincteurs CO2, eau pulvérisée et poudre sur bac à gaz écologique
- Feu de friteuse
- Mise en œuvre du RIA (Robinet d'Incendie Armé), si utilisé dans l'entreprise

OBJECTIFS

- Connaître le rôle d'un EPI et apporter des mesures de prévention contre l'incendie
- Savoir utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un feu
- Savoir donner l'alerte et appliquer la conduite à tenir en cas de sinistre

INFOS PRATIQUES

Public concerné

Toute personne désignée pour intervenir en cas de début d'incendie

Nombre de personnes

12 personnes au maximum

Durée

3 heures soit 0,5 jour

Validation

QCM et évaluation continue
Attestation de stage

Pré-requis

Aucun

Moyens Pédagogiques

Matériels cités dans la fiche produit
Vidéoprojection format Powerpoint + Animations
Alternance d'apports pratiques et théoriques et mises en situation
Livret de formation remis aux stagiaires